

Communiqué de Presse

ROUTE-RAIL

L'Etat se désengage, de nombreux projets en rade : M. MALVY saisit le premier ministre

Martin MALVY, Président du Conseil régional, dans une lettre qu'il vient d'adresser au premier ministre, s'inquiète des conséquences que vont entraîner en Midi-Pyrénées, les gels successifs de crédits d'Etat sur les volets routier et ferroviaire du contrat de plan Etat-Région.

Pour ce qui est de Midi-Pyrénées, M. MALVY constate qu'avec 20% de réduction de la participation de l'Etat en 2002, 30% en 2003 et 50% annoncés pour l'exercice 2004 de nombreuses opérations d'aménagement routiers indispensables au désenclavement de la région prennent du retard ou sont tout simplement différée (voir liste ci-dessous).

« Au rythme actuel, il faudra près de quinze années pour achever des opérations structurantes comme la RN 88, aménagement auquel j'attache la plus grande importance, comme à celui de l'ensemble des itinéraires à vocation économique », précise Martin MALVY.

Dans le domaine ferroviaire, c'est la réalisation du plan régional des transports, pourtant élaboré en étroite concertation avec l'Etat, qui est remis en cause. L'annonce faite le 9 juin dernier par le directeur des transports terrestre signifie l'arrêt brutal de toute programmation relative aux infrastructures ferroviaires comme par exemple la désaturation du nœud ferroviaire toulousain, la modernisation des gares et les études pour la réalisation du terminus de Bousens qui conditionnent la mise en œuvre du cadencement sur la ligne Toulouse-Tarbes.

"Or dans le même temps, le Conseil régional s'est trouvé dans l'obligation de faire des avances de trésorerie à l'Etat, de l'ordre de 36 millions d'euros pour l'année 2004. Ce qui ne saurait ni durer, ni s'aggraver", affirme le président du Conseil régional.

« Le cumul de ces deux facteurs, gels de crédits d'Etat dans les domaines routiers et ferroviaires et avance de trésorerie en matière routière, m'amènent à considérer cette situation comme particulièrement préoccupante. Aussi, je vous demande de me faire connaître comment vous envisagez de réduire de façon significative les conséquences pour Midi-Pyrénées de ce désengagement de l'Etat », conclut-il.

Les opérations non commencées dans les délais, sont :

- RN21, axe Tarbes-Lourdes (Hautes-Pyrénées),
- RN 126, déviation de Puylaurens (Tarn),
- rocade sud de l'agglomération toulousaine section Ranguetil-Palays,
- RN112, créneau de dépassement (Tarn),
- RN125, déviation de Saint-Béat et de Fos (Haute-Garonne),
- RN140, déviation de Viviez (Aveyron) et celle de Figeac (Lot)
- RN20, déviation de Sinsat (Ariège),
- RN140, déviation de Figeac (Lot),

Pour les opérations présentant des retards d'exécution, sont concernées :

- RN20 nord, requalification de la rocade de Montauban (Tarn-et-Garonne),
- RN124, requalification de la déviation de Colomiers (Haute-Garonne),
- RN20, déviation d'Ax-les-Thermes (Ariège),
- RN88, déviation de Recoules (Aveyron),
- RN88, axe Albi-Marssac (Tarn).